

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 janvier 2022

RELATIVE AUX LOIS DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (N°4495) - (N°
4924)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 40

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 2

À la quatrième phrase de l'alinéa 22, substituer au mot :

« déployées »

le mot :

« prises »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel